

Compte-rendu du groupe de travail (GT) « enjeux agricoles et ruraux »

Stratégie plantes exotiques envahissantes (PEE) Occitanie CBNMed/CBNPMP

01/06/2022, visioconférence

Pour toutes questions concernant les PEE en région Occitanie, vous pouvez contacter les référents à l'adresse mail suivante : contact@pee-occitanie.fr

Pour toutes questions sur les EEE Faune en région Occitanie, vous pouvez contacter la référente à cette adresse : iris.lang@cen-occitanie.org

Documents joints :

- diaporama (.pdf)
- documents de référence : liens

Participants : 14 personnes

- Yannick Barascud (PNR Pyrénées ariégeoise)
- Nathalie Benat (ADASEA32/CATZH)
- Anne Chene (DDT09)
- Cyril Cottaz (CBNMed)
- Jérôme Dao (CBNPMP)
- Anne-Marie Ducasse-Cournac (FREDON Occitanie)
- Pierre Ehret (DGAL/MAAF)
- Angéline Fabre (CA12)
- Eric Galiay (SD31 de l'OFB)
- Estelle Gorius (CA66)
- Elena Kazakou (CEFE-CNRS)
- Laure Durand-Lagarrigue (SRAL/DRAAF)
- Iris Lang (CEN Occitanie)
- Louise Turpin (CBNMed)

Excusés :

- Mailys Alison (région Occitanie)
- Marion Bottollier-Curtet (Les Écologistes de l'Euzière)
- Sébastien Fournié (DREAL Occitanie)
- Natacha Legroux (CRA Occitanie)
- Philippe Mannella (CPIE Quercy-Garonne)
- James Molina (CBNMed)
- Marie-Julie Parayre (PNR du Haut-Languedoc)

PARTIE I : PRÉSENTATION DE L'ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES D'OCCITANIE PAR CYRIL COTTAZ (CBNMED), JÉRÔME DAO (CBNPMP) ET LOUISE TURPIN (CBNMED).

Voir pièce-jointe (diaporama).

Sur la question du BSV (bulletin de santé du végétal) :

Anne-Marie Ducasse-Cournac (FREDON Occitanie) : Depuis cette année, des articles ont été ajoutés sur l'ambrosie dans le BSV, ce qui permet de faire une veille et des piqûres de rappel. Il serait bien de faire un véritable **réseau de surveillance** dans le futur avec des photos à la semaine pour voir l'évolution des plantes.

Nathalie Bénat (ADASEA32) : pour compléter, le BSV est un outil d'alerte, consulté par les coopératives et négociants. Il permet aux techniciens de se tenir au courant. Chaque région a ses bulletins par type de culture (viticulture, arboriculture, grandes cultures, etc.). Il semblerait que le BSV soit amené à évoluer pour faire aussi des propositions alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires. Mais cela reste des visions à moyen terme sur l'évolution de l'outil.

Anne-Marie Ducasse-Cournac (FREDON Occitanie) : il n'est effectivement pas question de produits phytosanitaires dans les BSV. Même en parlant de désherbage, on précise que c'est mécanique.

Eric Galiay (OFB31) : personnellement, je ne connaissais pas. C'est un outil qui, je pense, gagne à être connu, par rapport à la prévention et à l'alerte pour les personnes qui vont faire les contrôles, les agriculteurs, voire même les promeneurs. C'est un outil qu'il faudrait vulgariser.

Anne-Marie Ducasse-Cournac (FREDON Occitanie) : le BSV porte actuellement sur les maladies et les ravageurs (ex : signalement d'une attaque d'oïdium sur les blés à tel endroit, etc.). On pourrait par exemple **faire des numéros spéciaux sur les invasives**. Avant la fusion des régions, les BSV Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon étaient séparés. Il faut garder en tête que les deux régions ont des cultures différentes (par exemple : plutôt blé dur et pois chiche en Languedoc-Roussillon).

Nathalie Bénat (ADASEA32), en réponse à la proposition de vulgariser le BSV pour le grand public : c'est un outil qui reste très technique, justement à destination d'une profession technique qu'est l'agriculture.

Eric Galiay (OFB31) : je suis intéressé pour savoir comment s'abonner, à titre informatif, et dans un second temps, comment y contribuer ? Nous sommes souvent sur le terrain et nous pouvons partager nos observations. Il y a 3 ans de ça, j'avais participé près de Cazères à un stage de reconnaissance et d'alerte sur l'ambrosie.

Estelle Gorius (CA66) : Je voulais préciser que dans les Pyrénées orientales, le BSV est diffusé dans la presse agricole locale toutes les semaines.

Nathalie Bénat (ADASEA32), en complément : l'outil est aussi consultable sur internet.

Jérôme Dao (CBNPMP) : Voici le lien pour consulter et s'abonner aux BSV : <https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/bulletins-de-sante-du-vegetal-r103.html>. C'est un format cadré, bien connu et utilisé par certains, mais il ne touche pas forcément tous les acteurs agricoles. C'est un bulletin technique. Sur l'implication des uns et des autres (notamment l'OFB) je pense que l'on peut passer aussi par des médias moins ciblés, notamment pour diffuser des informations moins techniques et à un plus large public. Est-ce que Laure Durand-Lagarrigue du SRAL pourrait dire un mot sur le rôle du BSV aujourd'hui ?

Laure Durand-Lagarrigue (SRAL Occitanie) : le BSV sert à diffuser de l'information sur l'état sanitaire des cultures sur nos territoires. Il existe des BSV pour chaque type de culture. Et on vient de sortir aussi un BSV JEVI (jusque là, un focus sur les chenilles processionnaires et un focus sur *Xylella fastidiosa*). Les cibles sont les agriculteurs, mais surtout

et principalement les techniciens qui conseillent. Pour le BSV JEVI, la cible ce sont tous les villages « zéro phyto » et le carnet d'adresse de la FREDON.

PARTIE II : SONDAGES ET DISCUSSIONS

GROUPE DE TRAVAIL « ENJEUX AGRICOLES ET RURAUX »

SONDAGE 1 : Besoins

BESOINS

Le sondage est terminé | 1 question | 8 sur 10 (80%) a/ont participé

1. Parmi ces propositions, quelles seraient les actions que vous souhaiteriez voir mises en place à l'avenir ? (3 choix possibles) (Choix multiple) *

8/8 (100%) a/ont répondu

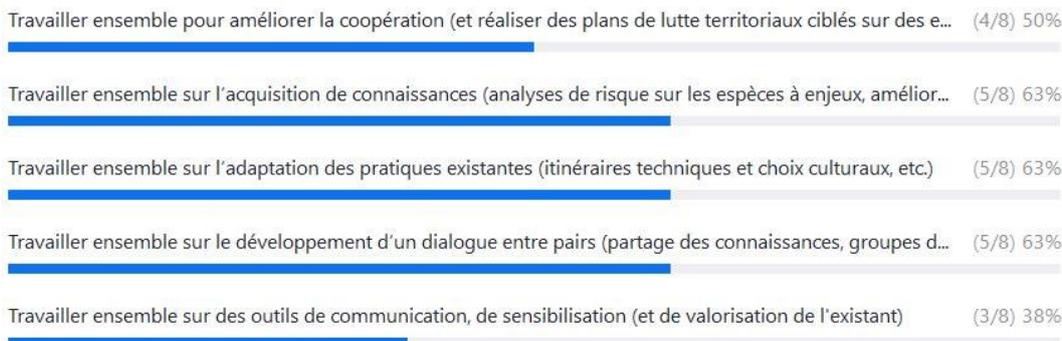


Figure 1 : Résultats du sondage 1

Sur la question des besoins :

Laure Durand-Lagarrigue (SRAL Occitanie) : ce qui manque vraiment, de mon point de vue, c'est la communication sur les outils déjà existants. On fait plein de choses, mais on ne communique pas dessus. On le voit notamment sur l'ambrosie. Pour ce qui est de la coopération, je trouve qu'on a déjà beaucoup de réunions en inter-service, beaucoup d'instances où les personnes réfléchissent beaucoup et produisent beaucoup.

Angéline Fabre (CA12) : on a plein d'outils de communication, je trouve que sur le 12 qui est un territoire d'élevage, on a du mal à sensibiliser les agriculteurs sur ces problématiques-là. Les BSV vont plutôt être regardés par les céréaliers, les producteurs de culture. Pour les éleveurs, la culture vient en second pour nourrir le troupeau, et nous avons du mal à les sensibiliser. Il faudrait **trouver des astuces pour mieux valoriser les documents disponibles auprès de ce public-là.**

Jérôme Dao (CBNPMP) : Les acteurs agricoles aiment bien dialoguer entre pairs. Comment faire, en tant que CBN, pour vous appuyer, apporter les informations utiles, et faire en sorte que les acteurs agricoles aient l'information et en discutent ?

Cyril Cottaz (CBNMed) : des ressources PEE agricoles existent, nous avons préparé des liens utiles pour faciliter leur diffusion (voir diaporama ou annexe du CR). Nous retenons qu'il faudra aussi apporter des informations régulières sur les PEE/EEE en contexte agricole (surveillance, alerte et méthodes de gestion), via le BSV si vous le souhaitez.

Jérôme Dao (CBNPMP) : Un site de malherbologie, très complet sur l'écologie et la gestion agricole des adventices a été réalisé par l'ACTA (réseau des instituts agricoles). C'est un site à faire connaître absolument : www.infloweb.fr. Il comprend des fiches sur plusieurs PEE à enjeu agricole : ambrosie, *Xanthium*/lampourde, datura et amarante.

Nathalie Bénat (ADASEA32): il y a une évolution au sein propre du système agricole que je constate en discutant avec agriculteurs et conseillers. Les techniciens font de moins en moins de terrain et de plus en plus de papiers. Comme disait Laure Durand-Lagarrigue, nous avons beaucoup d'outils existants, mais ce sont des outils dématérialisés. Le contact direct avec les agriculteurs est de moins en moins réel. Les techniciens qui étaient des supports de conseils font de moins en moins de terrain : soit on a un agriculteur qui aime lire, soit non. Et dans ce deuxième cas, l'objectif est peut-être d'aller sur le terrain. Autre difficulté que l'on voit en organisant des réunions bords de champs, les personnes intéressées en amont, sont peu présentes lorsque les événements ou les formations sont organisées. Ce manque de contact direct avec la profession agricole est problématique. Les sites internet, les fiches techniques, etc. ne vont pas forcément jusqu'à l'utilisateur final. On subit un peu cette évolution, et ce n'est pas bénéfique dans la diffusion et l'application de l'information.

Estelle Gorius (CA66) : par la FDGDON, nous avons eu des supports ambrosies en format papier, donc tout n'est pas dématérialisé.

Nathalie Bénat (ADASEA32): par « dématérialisé », j'entends les supports uniquement visuels. Tant que les outils restent dans un bureau, l'objectif n'est pas atteint. Ce ne sont pas des liens directs.

Anne-Marie Ducasse-Cournac (FREDON Occitanie) : faire des réunions bords de champ avec des agriculteurs est compliqué. Pour donner un témoignage sur l'ambrosie trifide : il y a deux ans, j'avais essayé de faire des réunions "bord de champs" : très peu d'agriculteurs sont venus. En Haute-Garonne, les agriculteurs étaient très énervés après l'arrêté préfectoral et avaient peur de venir aux réunions sur l'ambrosie (peur que cela témoigne de la présence de la plante sur leurs cultures). Les techniciens de Chambre d'agriculture disent qu'ils ne savent pas trop comment réunir les gens et les faire venir à des réunions techniques. C'est une problématique compliquée. Les agriculteurs disent qu'ils ne sont pas intéressés par des réunions uniquement sur l'ambrosie. Ils souhaiteraient parler des autres adventices, et peut-être entre autres des ambrosies. Le côté PEE n'est pas très attractif pour les agriculteurs. Il faudrait savoir comment les agriculteurs perçoivent des problèmes qu'ils n'ont pas encore. C'est un public difficile à intéresser.

Laure Durand-Lagarrigue (SRAL Occitanie) : le risque est que les agriculteurs réagissent trop tard, quand tout le monde sera envahi...

Jérôme Dao (CBNPMP) : coopérer, ce n'est pas juste « coopérer avec les agriculteurs » : c'est globalement un problème de territoire. Il y a un certain nombre d'acteurs, de responsabilités, de propriétaires, suivant le stade d'invasion d'une espèce. Un agriculteur tout seul ne peut pas réellement avoir une incidence suffisante par rapport aux PEE. Le cas de l'ambrosie est compliqué : elle s'implante sur une parcelle, puis passe à une autre, c'est accentué par la circulation d'engins, si en plus l'agriculteur fait faire sa récolte par un entrepreneur, l'ambrosie peut passer d'une exploitation à une autre...etc. Il faut finalement de la coopération entre l'ensemble des acteurs du monde rural, agriculteurs compris.

Yannick Barascud (PNR Pyrénées ariégeoise) : Je suis d'accord. Je ne suis pas à l'interface directe des agriculteurs mais dans la coopération à une stratégie. Sur la thématique de l'ambrosie, il y a quelques foyers sur le territoire du PNR. Je souhaiterais accompagner pour ne pas se retrouver dans une situation problématique dans 5-10 ans. On cherche de l'opérationnalité rapide. Nous sommes dans la phase d'anticipation d'un nouveau problème, et un arrêté préfectoral de lutte contre l'ambrosie (AP ambrosies) a été pris sur le territoire ariégeois, je ne sais pas si c'est le cas sur le reste du territoire de l'Occitanie. Cette problématique concerne d'autres plantes comme le raisin d'Amérique, etc.

Anne-Marie Ducasse-Cournac (FREDON Occitanie) : il y a de l'ambrosie dans tous les départements d'Occitanie. Pour les AP ambrosies : il manque le Tarn, l'Hérault et l'Aveyron, mais ils sont en cours de rédaction. Il y aura des AP dans toute l'Occitanie. L'idée portée par l'ARS Occitanie n'est pas d'être coercitif, mais de faire des groupes de travail, une concertation entre tous les organismes concernés par les ambrosies. C'est en quelque sorte un prétexte pour associer le Conseil départemental sur la partie « route », les Chambres d'agriculture, les agriculteurs, etc.

Il est important de discuter avec les agriculteurs : certains sont énervés par la problématique au départ, mais en leur expliquant que ce n'est pas coercitif, les tensions s'apaisent. C'est un problème de communication compliquée entre les milieux naturalistes et eux (PEE vs adventices). Il y a peut-être un effort de communication à faire à ce niveau-là. Il faut désarmer, se rencontrer, souligner que ce n'est pas de la faute des agriculteurs qui peuvent être sur la défensive (« agribashing »). Et trouver des moyens de les intéresser pour venir aux événements : le porte à porte est très bien mais c'est très chronophage.

Angéline Fabre (CA12) : Je rejoins ce qui est dit sur la communication. Faire une formation PEE n'est pas accrocheur. Si l'on a une formation agricole prévue sur une thématique précise, on pourrait intégrer en même temps un volet sur ce sujet. C'est peut-être une solution. Sur la problématique du changement climatique, les gens semblent intéressés mais ne s'inscrivent pas aux événements. Le thème n'attire pas. Alors que lorsque l'on aborde des sujets comme ça sans que cela soit le titre de la formation, ça passe bien et ça intéresse tout le monde.

Un public intéressant : les entrepreneurs de travaux agricoles. Ce sont des acteurs difficiles à toucher car ils ne sont pas forcément inscrits aux Chambres d'agriculture (sauf s'ils ont une exploitation). Comment leur donner les informations ? il y a un travail à faire avec eux.

Communication entre les différents acteurs du territoire (sans même parler uniquement du monde agricole). Je travaille notamment avec les syndicats de rivières, qui peuvent repérer sur le terrain des PEE (ex : jussies) qui peuvent poser des problèmes si elles sont sur des lacs d'irrigation par exemple. On n'a pas forcément accès à ce qui est repéré par d'autres organismes. Il faudrait essayer de faire remonter les informations mieux que ça, et les communiquer plus souvent.

Eric Galiay (OFB31) : L'OFB a lancé, depuis 2020, des atlas de la biodiversité communal ou intercommunal. L'objectif est de sensibiliser les communes par rapport à leur PLU, avec un atlas le plus exhaustif possible, ou au moins exhaustif sur des espèces sensibles (chiroptères, papillons, etc.). Ce sont des projets intéressants pour communiquer, d'autant que les communes ne font pas ça seule (accompagnée des CEN, de NEO, des CBN par exemple). Cela permet aussi aux communes de bénéficier de subventions OFB pour acquérir de la connaissance. Il me semble que sur la Haute-Garonne, on a 15-20 atlas en cours, majoritairement en périphérie de Toulouse. Plus au sud, nous avons des dossiers aussi, mais moins aboutis (peut-être que les espaces naturels y sont aussi en meilleur état ?).

Nathalie Bénat (ADASEA32) : Nous participons aux ABC (en tout cas à certains). Lors du dernier en date, nous avons voulu intégrer la flore des espaces agricoles. Cela a été mal perçu par nos partenaires, car beaucoup considèrent que, sur un espace agricole, il n'y a plus de nature. Les ABC ont une connotation urbaines/péri-urbaines. Pour beaucoup c'est éloigné de l'aspect naturel. Sur un certain nombre d'ABC, nous n'avons peu ou pas de travaux liés aux enjeux agricoles, et donc pas sur les PEE liées à ces milieux. Effectivement c'est un outil, mais peut-être à penser ou à adapter pour toucher un public plus large.

Eric Galiay (OFB31) : il y a des communes urbaines mais aussi péri-urbaines. Pour moi, la partie agricole n'est pas oubliée même si les naturalistes ont plus de mal à aller faire des inventaires au milieu des champs. Le contenu de l'ABC dépend aussi des choix des communes.

Jérôme Dao (CBNPMP) : nous pourrions travailler pour mieux faire prendre en compte les EEE dans les ABC, notamment en travaillant sur le cahier des charges ou les priorités des ABC. Il est intéressant de partir avec une clé d'entrée territoriale (tel que l'ABC).

Pour répondre au besoin de suivre la répartition des PEE problématique, comme les jussies, cela fait partie de nos missions en tant que CBN : nous devons collecter, agréger et connaître la répartition des espèces. Il faudrait faire en sorte que par rapport à certains enjeux bien identifiés, nous organisions un porté à connaissance rapide, des nouveaux signalements, pour les territoires qui le demandent.

Eric Galiay (OFB31) : certains ABC prennent en compte tous les types de milieux (ex : ABC de Montastruc-la-Conseillère), mais pour les ABC auxquels j'ai participé, je n'ai jamais entendu parler de PEE.

Yannick Barascud (PNR Pyrénées ariégoise) : Sur les territoires ruraux, les élus sont une bonne entrée car ils connaissent très bien leur territoire. Ils peuvent être mobilisés de plusieurs façons : l'ABC en est une, mais aussi les séminaires des maires, les relais territoriaux. On peut jouer à ce niveau aussi. Il faut être le plus réactif possible, à la

fois pour la prévention et pour la gestion. Les élus ont aussi des équipes techniques, qui peuvent être des opérateurs de lutte tout comme des vecteurs (lors des réaménagements de sites par exemple).

Estelle Gorius (CA66) : je partage l'avis d'Anne-Marie Ducasse et Angéline Fabre sur la difficulté à mobiliser les acteurs et à les réunir sur la thématique « ambroisie ». Profiter des journées techniques, des démonstrations de machines agricoles, etc. afin de faire des interventions est une bonne idée.

Nous pourrions nous entendre avec les FDGDON locales et prévoir, à chaque journée thématique, une intervention sur l'ambroisie (et autres espèces), avec distribution de flyers, etc.

Anne-Marie Ducasse-Cournac (FREDON Occitanie) : tout à fait, c'est une bonne idée. Tout événement où il y a des agriculteurs qui peut permettre de parler des PEE (ambroisie, berce du Caucase, etc.) est intéressant.

Sur tout ce qui a été dit sur l'« ABC biodiversité » : il y a vraiment un problème ruraux vs urbains. C'est un vrai malaise dans les campagnes et un problème sociétal. Dans les « ABC biodiversité », ce n'est pas normal de ne pas entendre parler des données agricoles. Il faudrait vraiment faire ressortir cet aspect, et qu'il n'y ait plus d'ABC sans au moins un agriculteur qui contribue. Sinon, c'est la nature vs l'agriculture, et c'est grave.

Nathalie Bénat (ADASEA32) : ce que dit Estelle Gorius est très intéressant. J'ai eu l'opportunité pour la première fois d'assister à une assemblée générale de Groupama : c'est peut-être une voie de communication ? On pourrait prévoir une parenthèse dans la journée pour intervenir sur ces thématiques (idem pour les Assemblées générales de coopératives, où jusqu'à 300 adhérents peuvent assister).

Cyril Cottaz (CBNMed) : si l'on cumule toutes les journées de ce type dans l'année, ça pourrait faire combien d'interventions par an ?

Nathalie Bénat (ADASEA32) : C'est très territorial, puisqu'il y a plus ou moins de coopératives selon les secteurs. Les assemblées générales de caves viticoles pourraient aussi être une bonne idée. Cela va demander un travail préalable d'identification des acteurs du territoire.

En tout cas, il y a peut-être quelque chose à monter avec les assurances ? C'est dans leur intérêt puisqu'elles portent des produits commerciaux d'assurances santé, de mutuelles, etc. Pour les coopératives, c'est intéressant pour eux car ils s'occupent de collecter les récoltes et sont touchés par les pertes de rendement. C'est un bon argument.

Estelle Gorius (CA66) : les journées techniques (démonstration matériel) représentent 5 manifestations dans l'année (d'avril-juin).

Yannick Barascud (PNR Pyrénées ariégeoise) : les lycées agricoles sont une bonne porte d'entrée aussi, et il y a une sensibilité, assez nouvelle, sur cette thématique de la part des étudiants. Quand on s'adresse à 20-25 lycéens, c'est 20-25 fermes sensibilisées. On pourrait les emmener sur le terrain observer ces plantes.

Laure Durand-Lagarrigue (SRAL Occitanie) : la population a besoin d'être mobilisée sur le sujet. J'ai remarqué que, dans les villages, le « zéro phyto » marche quand la population s'approprie la problématique, comme je l'ai vu sur la thématique des moustiques. Pour les PEE, ça peut être pareil : les habitants du village et des campagnes peuvent être plus mobilisés pour signaler que les agriculteurs. Si les mairies communiquent et que les personnes présentes sur le territoire (personnes âgées, randonneurs) ont des outils pour reconnaître les PEE (avec des guides d'identification par exemple), on peut obtenir une veille avec des personnes peut-être plus motivées que les agriculteurs.

Anne-Marie Ducasse-Cournac (FREDON Occitanie) : dans les assemblées générales, ça fait longtemps que je propose de faire une petite intervention « ambroisie » (auprès d'Euralis par exemple) mais mes propositions n'aboutissent pas. Il faut insister, le répéter. C'est un travail de persuasion. Il faudra aussi réfléchir aux façons de traiter les plantes envahissantes autres que l'ambroisie. Le cas des ambrosies est déjà très compliqué, alors comment sensibiliser sur des plantes qui n'ont pas encore autant d'impacts ?

Jérôme Dao (CBNPMP) : On parle beaucoup d'ambroisie, mais ce que l'on dit là est utile plus globalement sur les PEE : on parle de priorisation, d'alerte, de surveillance, de coopération territoriale... Ce sont des objectifs très importants. On parle aussi d'outils et de communication sur ces outils, d'itinéraires techniques (plutôt à discuter avec les instituts

agricoles). Par rapport au milieu agricole, il y a des espèces nouvelles en train d'arriver (ex : *Solanum carolinense*, une vivace à rhizome avec potentiellement des impacts agricoles lourds sur les rendements). Il y a aussi un travail à faire là-dessus : comment faire connaître les nouvelles espèces à enjeux agricoles ? Autre point important : ici ce n'est que la stratégie Occitanie. Il faut que ce qui est découvert serve à l'ensemble du territoire national et pour cela passer par des signalements à l'ANSES pour faire remonter quand une espèce est inquiétante.

Angéline Fabre (CA12) : les assemblées générales de coopératives sont plus dures à toucher que le réseau d'agriculteurs regroupés en CUMA (Coopérative d'utilisation de matériel agricole). L'assemblée générale de la Fédération des CUMA est peut-être l'occasion de faire passer un message : si vous trouvez une plante que vous ne connaissez pas, posez-vous la question. Il faudrait que les agriculteurs aient des référents vers qui se tourner pour poser la question. En tout cas les CUMA sont un premier pas si les assemblées générales des assurances et autres ne fonctionnent pas.

Nathalie Bénat (ADASEA32) : Depuis un an : quasi 100% des agriculteurs parlent aussi du *Xanthium*. L'espèce se diffuse peut-être plus rapidement que l'ambrosie... Mais comme il n'y a pas le problème de santé publique, on en parle peut-être moins globalement. On ne travaille pas que sur l'ambrosie. Toutefois, l'ambrosie est la porte d'entrée à la discussion. La conversation bascule naturellement sur d'autres espèces comme le *Xanthium*...

SONDAGE 2: Freins

FREINS

Sondage | 1 question | 9 sur 11 (81%) a/ont participé

1. Quels seraient, à votre avis, les freins à votre mobilisation à travailler avec nous sur la problématique PEE ? (3 choix possibles) (Choix multiple) *

9/9 (100%) a/ont répondu

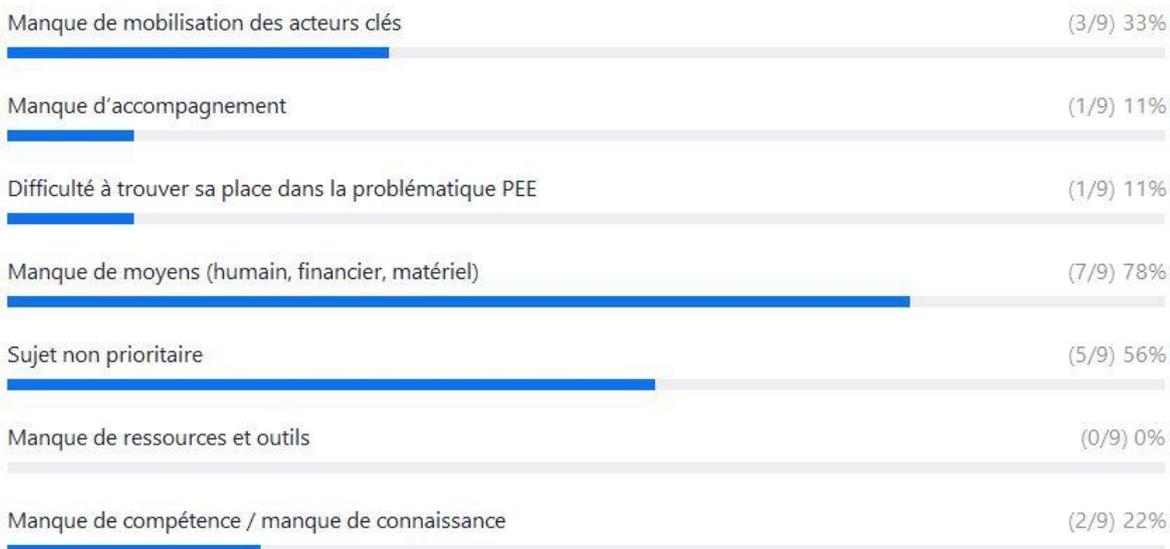


Figure 2 : Résultats du sondage 2

Sur la question des freins :

Jérôme Dao (CBNPMP) : pouvez-vous nous expliquer les raisons pour lesquelles la problématique PEE n'est pas un sujet prioritaire ?

Eric Galiay (OFB31) : Les missions principales de l'OFB sont la police, la connaissance, la mobilisation des acteurs du territoire, et d'autres missions transversales (formations, etc.). Donc la gestion des PEE n'est pas un sujet prioritaire. Mêmes les zones humides ne sont pas prioritaires !

Estelle Gorius (CA66) : ce n'est pas prioritaire dans le sens où, pour les agriculteurs, ça a peu d'impacts économiques et ça ne met pas en péril leur production.

Angéline Fabre (CA12) : j'ai mis "non prioritaire" au regard des actions que l'on fait en chambre d'agriculture, mais c'est lié aux moyens humains disponibles. Faute de moyens humains, ce sujet passe en second. En tant que territoire d'élevage, on va plutôt apporter un accompagnement sur la production laitière ou viande, l'équilibre sol-troupeau... C'est une problématique transversale, mais qui n'est pas prioritaire dans nos actions.

Jérôme Dao (CBNPMP) : est-ce que tout le monde est d'accord sur le fait qu'il n'y a pas d'impacts économiques pour les agriculteurs ?

Angéline Fabre (CA12) : je pense que, pour les agriculteurs envahis par l'ambrosie, les impacts économiques sont importants : les productions sont fortement impactées, et notamment au niveau des fourrages.

Anne-Marie Ducasse-Cournac (FREDON Occitanie) : tout dépend des situations. Dans d'autres zones, c'est un problème économique, d'autant plus pour ceux qui ont de l'ambrosie trifide.

Laure Durand-Lagarrigue (SRAL Occitanie) : Chez nous l'ambrosie ne fait pas le poids face à *Xylella* ou à la grippe aviaire par exemple. Elle devient alors non prioritaire.

SONDAGE 3 : Attentes/priorités

ATTENTES / PRIORITÉS

Sondage | 1 question | 8 sur 9 (88%) a/ont participé

1. La future stratégie s'organisera autour de 5 grands axes (prévention, connaissance, gestion, communication, gouvernance). Pour vous, quelles sont les orientations dans lesquelles vous souhaitez vous impliquer ? (Choix multiple) *

8/8 (100%) a/ont répondu

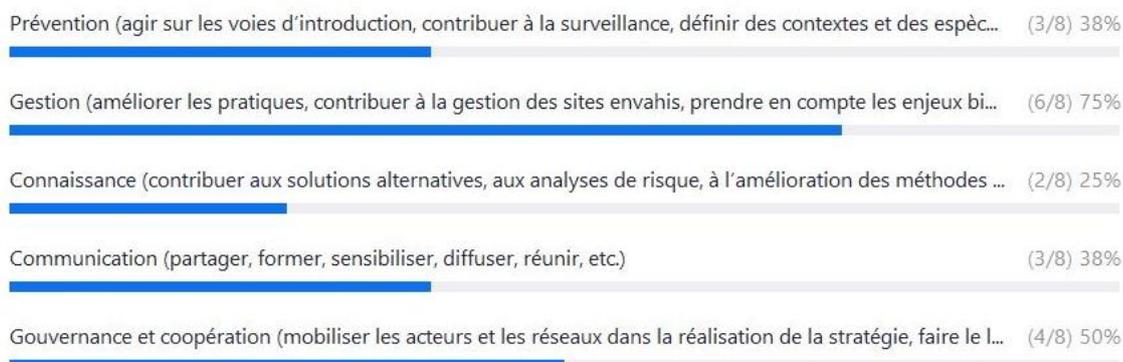


Figure 3 : Résultats du sondage 3

Sur la question des attentes/priorités

Jérôme Dao (CBNPMP) : nous n'avons pas beaucoup parlé de la gestion de ces espèces, alors pourquoi avoir coché à 75% cette proposition là ?

Estelle Gorius (CA66) : J'ai coché la gestion car, à mon avis, là où les conseillers peuvent intervenir, c'est donner du conseil sur comment intervenir pour l'ambrosie. À mon avis, la connaissance, la formation, la communication doivent être faites par la FREDON qui a des financements pour ça. En Chambre d'agriculture, nous sommes surtout sur le conseil.

Nathalie Bénat (ADASEA32) : depuis plusieurs décennies notre structure accompagne les agriculteurs dans la gestion de leurs espaces agricoles. Pour nous, la gestion c'est tout naturel : on va à la rencontre d'agriculteurs qui sont au pied du mur. On est dans une phase pratico-pratique : c'est le conseil de gestion qui amène de l'information à l'agriculteur sur le cycle de la plante, et sur les pratiques favorables et défavorables. Je pense qu'on peut faire passer la communication et la connaissance dans la gestion.

Elena Kazakou (CEFE) : Est-ce qu'il n'y a pas des outils de reconnaissance de ces plantes invasives au stade plantule ? Car c'est très important pour agir de les reconnaître à ce stade. Ce serait une formation utile pour les étudiants en agronomie. Il serait aussi bien de travailler sur des méthodes de gestion alternatives au chimique, de mieux prendre en compte la biodiversité en système agricole, d'étudier de nouvelles méthodes comme la lutte biologique, et de créer une coopération plus étroite entre la recherche et la gestion appliquée.

Jérôme Dao (CBNPMP) : Il reste encore un point en suspens qui manquerait dans ce groupe de travail ? Je pense qu'il y a des liens à faire avec la recherche technique (ACTA) et la surveillance nationale (ANSES). Est-ce qu'il manque d'autres acteurs ? Par exemple les syndicats agricoles ?

Eric Galiay (OFB31) : les chasseurs sont pertinents, mais aussi les Fédérations de pêche pour tout l'aspect cours d'eau (jussies, etc.).

Nathalie Bénat (ADASEA32) : les Syndicats de rivière étaient-ils invités ?

Jérôme Dao (CBNPMP) : oui

Anne-Marie Ducasse-Cournac (FREDON Occitanie) : les Syndicats agricoles peuvent être une bonne idée, car cela permet de rassembler différents acteurs. Je regrette les Instituts agricoles (ACTA, Terra Inovia, Arvalis).

Eric Galiay (OFB31) : peut-être les comités scientifiques ?

Laure Durand-Lagarrigue (SRAL Occitanie) : et les associations agréées protection de la nature ? les associations plus « amateurs » ?

Nathalie Bénat (ADASEA32) : à titre personnel, je fais partie de l'association botanique du Gers. On a pas mal d'adhérents retraités qui sont très attentifs, certains sont même référents ambrosie. Dans la prochaine assemblée générale, je vais aborder cette question mais le sujet ambrosie n'avait pas été considéré comme prioritaire par une partie du conseil d'administrations Je peux faire passer la question des PEE lors de la prochaine assemblée.

Eric Galiay (OFB31) : les élus peuvent aussi être mobilisés.

QUELQUES ÉLÉMENTS DE CONCLUSION

GRUPE DE TRAVAIL « ENJEUX AGRICOLES ET RURAUX »

Tous les retours récoltés lors des groupes de travail ont pour objectif d'enrichir le plan d'action (document opérationnel) de la stratégie PEE Occitanie, en cours de rédaction.

Voici quelques points qui nous semblent être ressortis dans le cadre de ce GT « enjeux agricoles et ruraux ».

COMMUNIQUER

Revoir la communication pour être au plus proche des agriculteurs

Pour mieux intéresser et toucher les acteurs du monde agricole, il est proposé de **s'associer aux temps d'échange déjà existants** (formation agronomique, formation Certiphyto, foires et salons, journées techniques de démonstration de machines agricoles, réunions bord de champs, assemblées générales de caves viticoles, d'assureurs agricoles comme Groupama, de mutuelles agricoles comme la MSA, de coopératives agricoles, de fédérations des CUMA...). Cette façon de faire permettrait aussi de désarmer le sujet (pouvant être pris sur la défensive), tout en discutant directement avec les agriculteurs. Construire ces collaborations implique une mobilisation importante et régulière des acteurs et des événements ciblés. Le porte-à-porte par des référents (conseillers de Chambres d'agriculture, coopératives, autres...) pourrait être co-organisé pour des territoires ou des enjeux ciblés.

Elargir la gamme des publics cibles

Certains publics sont à cibler plus particulièrement parmi les acteurs agricoles, les **éleveurs** (peu informés sur la thématique) et les **entrepreneurs de travaux agricoles** (non inscrits aux registres des chambres d'agriculture et souvent contributeurs dans la dispersion des adventices), parmi les **habitants**, les **élus** et les **usagers des territoires ruraux** (qui peuvent être un relais d'information ou se mobiliser). La sensibilisation des élus est importante, car ils connaissent bien leur territoire, disposent d'équipes techniques pour agir si besoin et peuvent accompagner une mobilisation citoyenne. Cela peut éventuellement être réalisé à l'occasion des séminaires ou temps de formation des maires. Les mairies sont aussi des cibles.

Communiquer aussi via les BSV et la presse agricole

Il est aussi possible de contribuer aux BSV filières (Bulletin de santé du végétal) ou à la presse agricole tant pour faire connaître des enjeux clés (impacts sur le bétail ou la santé humaine, voies d'introduction des PEE agricoles, contribution à la surveillance), que pour faire passer des alertes (espèces nouvelles, dispersion en cours, lots contaminés, etc.).

FORMER/TRANSMETTRE

Faciliter l'accès aux ressources documentaires et compléter l'offre

Plusieurs personnes mentionnent le fait que les outils créés ne parviennent pas toujours à atteindre les agriculteurs. Il existe en effet déjà des guides, fiches, vidéos, plateformes... La stratégie doit pouvoir contribuer à l'accessibilité des ressources clés. Par ailleurs, le partage des savoirs et bonnes pratiques à travers des retours d'expériences ou des temps d'échange entre agriculteurs est demandé. L'accès aux connaissances doit aussi concerner les espèces (écologie, impacts, reconnaissance aux différents stades de développement), leur répartition (carte interactive et mise en commun des données), les enjeux à prendre en compte (rendement, santé humaine ou animale, biodiversité), les itinéraires techniques ainsi que les pratiques favorables et défavorables. La stratégie PEE Occitanie pourra notamment contribuer aux outils développés par la profession (Instituts techniques agricoles, Chambres d'agriculture, etc.).

Former les jeunes

Les participants suggèrent de renforcer la sensibilisation auprès des **scolaires**, en réalisant des interventions dans les **lycées agricoles** et en emmenant les élèves sur le terrain. Cela concerne aussi les **écoles d'ingénieurs** agronomes, avec un focus concernant la reconnaissance des adventices aux stades plantules (stades clés pour les itinéraires de gestion). Ce volet pourra être proposé avec les Instituts techniques agricoles (ACTA, Terra Inovia...) et les conseillers agricoles en place.

MOBILISER LES ACTEURS ET LES TERRITOIRES

Améliorer la surveillance et l'alerte

La surveillance est nécessaire pour comprendre la répartition et la dispersion des adventices. Au-delà des actions de surveillance existante sur l'ambrosie, il y a un enjeu à faire connaître les espèces émergentes comme *Solanum carolinense*. L'alerte, complète ainsi la surveillance, pour rendre possible des actions de suivi, de prévention ou de gestion des adventices nouvelles ou réglementées. Un lien est à prévoir avec l'ANSES qui peut jouer un rôle dans l'alerte et le signalement à l'échelle nationale et européenne. Pour accompagner ce dispositif, il serait utile de pouvoir apporter aux agriculteurs un appui à la détermination et à la gestion, par le biais de ressources documentaires existantes ou à produire, ou par le biais de la formation des référents territoriaux vers lesquels se tournent habituellement les agriculteurs.

Faciliter l'accès aux données de répartition

Il y a actuellement peu de mise en commun des données d'adventices agricoles entre les intervenants de l'agriculteurs, aux observateurs naturalistes, en passant par les structures travaillant dans ce domaine. Une rencontre est souhaitable pour faire le point sur l'existant et définir les possibilités pour faciliter la collecte et l'échange de données entre partenaires. L'objectif est de faciliter le porté à la connaissance et le diagnostic des territoires ruraux, afin de rendre possible des actions de gestion collectives, diligentes et proportionnées. En appui, une promotion du signalement par les agriculteurs eux-mêmes des espèces à enjeux agricoles est à envisager.

Mobiliser l'ensemble des acteurs des territoires ruraux sur la thématique

De nombreux acteurs participent à la vie des territoires ruraux et peuvent être associés à une dynamique collective : habitants actifs ou retraités, élus, agriculteurs, chasseurs, randonneurs, gestionnaires de routes/rivières/forêts/espaces publics/espaces naturels, etc. Contribuer à la connaissance de la faune et de la flore d'un territoire, y compris le **signalement ou le suivi de plantes exotiques envahissantes** à enjeux localement peut-être source de projets. Les **Atlas de la biodiversité communale (ABC)** ont ainsi été cités comme de bon outil pour faciliter la mobilisation collective autour d'un territoire et de sa biodiversité¹. Les agriculteurs doivent être associés/impliqués aux projets d'ABC sur leur territoire. Les **plans de gestion territoriaux** sont aussi de bons outils, pour agir et coopérer ensemble. Ils sont parfois des outils nécessaires, par exemple lorsqu'une plante exotique envahissante problématique se propage sur des propriétés ou des milieux différents, sur des sites éloignés... nécessitant une entraide territoriale.

QUELQUES RESSOURCES DISPONIBLES

GRUPE DE TRAVAIL « ENJEUX AGRICOLES ET RURAUX »

Ressources PEE Occitanie

- CBNPMP/CBNMed, en ligne : [Page dédiée aux ressources EEE Occitanie](#)
- CBNPMP/CBNMed, 2021 : [Liste de référence PEE Occitanie](#)
- CBNPMP/CBNMed, 2021 : [Rapport méthodologie pour la création de la liste PEE Occitanie](#)

Ressources ambrosies Occitanie

- Fredon Occitanie, en ligne : [site dédié aux ambrosies en Occitanie](#)
- Guide FREDON Occitanie, 2020 : [Un problème agricole et de santé publique qui ne fait que commencer](#)
- ARS Occitanie, 2022 : [Cartes de répartition des ambrosies au 31/12/2021](#)
- S'inscrire aux bulletins de Santé du Végétal (BSV) Occitanie : <http://www.bsv.occitanie.chambagri.fr/>

¹ Consultez le portail <https://abc.naturefrance.fr> (depuis 2017, l'OFB lance chaque année un appel à projets afin d'aider financièrement les communes et « structures intercommunales » dans la réalisation de leur ABC).

Autres ressources utiles

- **Infloweb** : index dédié aux connaissances malherbologiques et aux recommandations opérationnelles de lutte contre les principales adventices des grandes cultures (dont certaines PEE) : <http://www.infloweb.fr>
- **Centre national de ressources EEE** : <http://especes-exotiques-envahissantes.fr/>
- **Observatoire des ambrosies** : <https://ambrosie-risque.info/>
- **Plateforme interrégionale sur les espèces végétales exotiques envahissantes** : www.invmed.fr

GLOSSAIRE DES ACRONYMES

GROUPE DE TRAVAIL « URBAIN, AMÉNAGEMENTS, BORDS DE ROUTE »

ABC : Atlas de la biodiversité communale

ACTA : réseau des 18 instituts techniques agricoles françaises

ADASEA : Association de développement, d'aménagement et de services en environnement et en agriculture

ANSES : Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

AP : Arrêté préfectoral

ARB : Agence régionale de la Biodiversité

ARS : Agence régionale de santé

Arvalis : Institut technique dédiée aux grandes cultures, membre du réseau ACTA

BSV : Bulletin de santé du végétal

CA : Chambre d'Agriculture

CATZH : Cellule d'Assistance Technique aux Zones Humides

CBNMed : Conservatoire botanique national méditerranéen

CBNPMP : Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées

CD : Conseil départemental

CDR-EEE : Centre de ressources espèces exotiques envahissantes

CEFE : Centre d'écologie fonctionnelle et évolutive (laboratoire de recherche basé à Montpellier)

CEN : Conservatoire d'espaces naturels

CNRS : Centre national de la recherche scientifique

CPPIE : Centre permanent d'initiatives pour l'environnement

CRA : Chambre d'agriculture en France

CUMA : Coopérative d'utilisation de matériel agricole

DDPP : Direction départementale de la protection des populations

DDT(M) : Direction départementale des Territoires (et de la Mer)

DGAL : Direction générale de l'Alimentation du ministère de l'Agriculture

DRAAF : Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

DRAC : Direction régionale des affaires culturelles

DREAL : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

EEE : Espèces exotiques envahissantes

FDGDON : Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles

FREDON : Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles

GT : Groupe de travail

JEVI : Jardins, espaces verts et infrastructures

OFB : Office français de la biodiversité

MAAF : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

MSA : Mutualité sociale agricole

PEE : Plantes exotiques envahissantes

PLU : Plan local d'urbanisme

PNR : Parc naturel régional

SD : Service départemental

SRAL : Service régional de l'Alimentation

Terres Inovia : Institut technique de la filière des huiles et protéines végétales et de la filière chanvre, membre du réseau ACTA